© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

le cbd est il détectable dans les urines

Par Profil supprimé Postée le 27/07/2020 14:56

> bonjours je suis un ancien consommateur de cannabis et ce week-end j'ai prit du cbd je suis contrôler par test urinaires a languettes toutes les semaines serai-je positif ?

Mise en ligne le 28/07/2020

Bonjour,

Le CBD en tant que tel n’est pas une molécule qui est détectable en cas de test de dépistage aux drogues.

C’est la molécule de THC contenue dans le cannabis qui est recherchée dans les tests sanguins, urinaires ou salivaires.

Néanmoins, certains produits à base de CBD peuvent contenir du THC. Par exemple en Suisse la législation autorise des produits à base de CBD pouvant contenir jusque 1% de THC. Ce n’est pas le cas en France.

Par conséquent, la consommation d’un produit à base de CBD ne contenant pas de trace de THC ne donnera pas lieu à un résultat positif en cas de test de dépistage.

Un produit à base de CBD contenant du THC, pourra lui donner lieu à un résultat positif.

Il faut donc vous renseigner sur l’absence totale de THC (c’est à dire en excluant également 0,2% de THC) sur le produit à base de CBD que vous souhaitez consommer si vous souhaitez l’assurance d’un test de dépistage négatif.

Bien cordialement.